

l'épouse  
de M. Cultra  
à M. le Docteur  
Delacq, 20 Verberie

Senlis, 19 août 1915.

Mon cher Docteur,

J'ai été empêché, par deux indispositions, de répondre plus tôt à votre bien aimable lettre du 17 juillet qui m'a donné l'explication de l'envoi des si intéressants documents concernant l'occupation de votre chère commune par les barbares, qui continuent de justifier cette qualification que la postérité leur conservera.

Je ne suis que vice-secrétaire du Comité, L. s'il n'y avait pas eu mon nom sur l'adresse, c'est à M. Fautrat, secrétaire ex-réel, que le facteur eût remis l'envoi qui lui était destiné & que j'ai reçu le 5 juillet.

J'ai emporté votre mémoire à la séance du jeudi 8 juillet. — Je l'ai communiqué au bureau, & M. Dupuis, notre président, m'a prié d'en donner lecture.

Elle a été entendue avec le plus vif intérêt; du reste j'ai négligé de lire les quelques passages concernant des hommes politiques de notre arrondissement; vous ne m'en voudriez pas.

Pour ce qui est de Senlis, la journée du mercredi 2 septembre s'inscrivit en lettres de deuil dans l'histoire de notre malheureuse Cité. — à trois jours près, nous échappâmes à l'horrible fléau, grâce à la bataille de la Marne qui se préparait, tellement que le Jeudi & le Vendredi toutes les troupes allemandes qui passaient en ville & sur les boulevards n'y séjourneraient pas et se dirigeraient sur Meaux. — Le Samedi, plus d'Allemands, mais plusieurs automobiles de Saint-Denis, avec des pompiers et des gardes de Paris, qui venaient se jeter dans la gueule du loup si, par malheur, les passages de troupes allemandes avaient continué. Et puis après, le 9, des boueuses venant aussi pourchasser des traîneurs restés aux environs.

Le lundi, 31 août, j'avais provoqué une réunion du Conseil municipal à l'effet d'adjoindre, à notre municipalité, une Commission permanente, & je désirais profiter de cette réunion pour appeler son attention sur la nécessité d'adresser une proclamation à nos habitants, pour les tenir en garde contre des excès, toujours possibles, à l'endroit des envahisseurs. — A l'ouverture de la séance, et avant toute discussion, je donnai lecture de la proclamation faite en 1870, & heureusement, transcrite sur le registre de l'époque. Je la commentai. La trouvant encore de circonstance, je crus devoir

en recommander la réédition, mais la crainte  
d'affoler la population (qui ne l'était déjà que trop)  
fit intervenir un conseiller dans un sens négatif.  
Mon cher Odent déclara son rapport à  
l'avis du Conseil - - - et moi je fus assez faible  
pour ne pas insister - - - mais, qui eut pu  
s'attendre au drame qui nous menaçait ?  
Je ne m'en consolerais jamais : M. Odent eut  
pu répondre par des faits (si l'apposition avait  
eu lieu) aux reproches de l'officier allemand  
Le pont-êtré sa vie eut-elle été sauvegardée,  
hélas ! trois fois hélas !

La brochure, imprimée chez Vignon, concernant  
Verberie, reprend bien des faits relatés par  
vous ; elle est, par cela même, fort intéressante  
& le Comité pourra la joindre à votre récit.

Veillez, mon cher Docteur, présenter mes  
salutations les plus respectueuses à madame  
votre mère & à mademoiselle votre sœur,  
& agréer l'expression de mes sentiments  
bien affectueux.

